



Mercredi 24.09.14 | 47e année | No 29

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



L'avenir pour 0,5 centime

Viteos, société anonyme créée par les Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, distribue l'eau, le gaz, l'électricité et la chaleur par ses chauffages à distance dans votre foyer.

Mieux encore, bénéficiant d'une situation favorable sur le marché, Viteos baissera le prix de l'électricité en 2015, notamment dans la catégorie des ménages.

Et toujours mieux encore, Viteos poursuit ses efforts dans les énergies renouvelables anticipant les échéances de la stratégie 2050 du Conseil fédéral soit l'abandon du nucléaire et la promotion des énergies renouvelables. Elle le fait grâce au 0,5 centime par kilowatt que chacun paye sur sa consommation.

Peut-on faire mieux ?

Oui, il vous suffit de choisir de consommer l'électricité produite par Viteos avec ses installations hydroélectriques dans les gorges de l'Areuse ou solaires posées sur les toits neuchâtelois. Pour un modique supplément, en choisissant les produits Areuse ou Areuse+, vous investissez pour l'énergie renouvelable.

Un avenir propre vaut bien un demi centime voire un peu plus, non ?

*Pascal Sandoz
Directeur des infrastructures
et des énergies*



A quelques jours des vendanges, l'état sanitaire des vignes est surveillé de près.

Vendanges prochaines

Les vendanges démarreront le 30 septembre à Neuchâtel. A une semaine de la levée du ban, le vignoble est surveillé avec attention. Les vigneronns doivent en effet faire face cette année à une mouche venue d'Asie, la Drosophila Suzukii, qui s'attaque aux raisins sains en cours de maturation.

«La présence de ce drosophile est confirmée depuis début septembre dans bon nombre de parcelles du Littoral, mais la situation n'est pas catastrophique. Dans l'ensemble, le vignoble se porte bien», souligne le directeur de la Station viticole cantonale Sébastien Cartillier. Seuls les

cépages rouges précoces sont pour l'heure concernés.

Situées dans des lieux bien ventilés, les vignes de la Ville sont relativement épargnées. «Deux ou trois attaques de drosophiles ont été constatées, mais cela reste anecdotique», explique le responsable des Caves de la Ville Nicolas Dordor. Il est par ailleurs difficile de dire si les dégâts observés sont dus à l'insecte asiatique ou à des espèces indigènes.

La situation est toutefois suivie de près. Si l'état phytosanitaire des vignes devait l'exiger, les parcelles concernées seraient vendangées de manière anticipée. Mais le maître de chais ne veut pas céder à la précipitation. «Pour la

qualité du vin, il est préférable de vinfier du raisin à pleine maturité.»

Un joli millésime

Sans être exceptionnelle, la cuvée 2014 s'annonce de belle qualité. Les rendements seront en revanche inférieurs à la moyenne – du moins s'agissant des cépages rouges qui «produisent» naturellement moins de raisins que le chasselas. Dans certaines parcelles, la grêle de l'an dernier a en effet fortement abîmé les ceps et les bois ne se sont pas totalement renouvelés. Il y a par ailleurs eu un problème de millerandage sur le pinot noir, un défaut de maturation qui aboutit à un avortement partiel du raisin. (ab)



3
La Ville a donné carte blanche à des artistes pour des animations culturelles à la Fête des Vendanges.



4
L'Ensemble symphonique Neuchâtel se dévoile dans un magnifique ouvrage de photographies.



8
Un nouveau parcours «Nature en ville» à découvrir entre les piscines du Nid-du-Crô et Le Laténium.

Publicité

la maladiere centre
neuchâtel

Emile & Images

Concert gratuit!
Jeudi 2 octobre à 18h30

MAXIMUM SA
Zero performance

RTN



Dans ce numéro

Musique

Alors que l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) s'apprête à entamer sa cinquième saison sous la baguette d'Alexander Mayer, l'orchestre se dévoile dans un magnifique ouvrage de photographies, sous le regard croisé d'un écrivain.

Page 4

Poésie

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel consacre une exposition à la poétesse Edith Boissonnas, qui a vécu de 1946 à sa mort entre Neuchâtel et Paris.

Page 5

Nature en ville

Riche de onze postes, un nouveau parcours «Nature en ville» s'étend le long des rives du lac entre les piscines du Nid-du-Crô et le Laténium. Trois classes du collège primaire du Crêt-du-Chêne l'ont testé la semaine dernière.

Pages 8-9

Feux d'artifice

La baie de l'Evole s'illuminera de mille feux samedi à l'occasion du spectacle pyromélodique de la Fête des Vendanges. Dans l'ombre, les



artificiers sont à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines déjà. Rencontre avec Nicolas Guinand, metteur en scène du spectacle.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 1^{er} octobre 2014.



Des musiciens, comédiens et plasticiens s'emparent de la Fête des Vendanges



La Ville a donné carte blanche à des artistes pour concevoir et animer un char au corso fleuri.

La hache aux plafonds

Afin d'apporter sa touche au nouveau de la Fête des Vendanges, la Ville de Neuchâtel a mandaté la Comédie de Serrières pour concevoir un char pour le corso fleuri du dimanche et animer la rue du Neubourg. Au programme: des chants, des contes, des fables médiévales et un bal musette, le tout à deux pas des stands. La Direction de la culture aimerait ainsi inciter les artistes de la région à participer activement à la fête.

La Comédie de Serrières a accepté de relever le défi au pied levé. Pour ce faire, elle s'est approchée des professionnels du Théâtre Tumulte – les metteurs en scène et comédiens Jean-Philippe Hoffman et Monique Ditsheim – du musicien Olivier Forel et du plasticien Emmanuel Du Pasquier dit Paxon. Tout ce petit monde a eu carte blanche pour animer la rue du Neubourg pendant toute la durée de la fête et concevoir un char, en traitant des thèmes de la citoyenneté et de la liberté. «Neuchâtel célèbre en effet cette année les 800 ans de la Charte de franchises, qui a accordé de nouvelles libertés aux bourgeois de la ville. Les animations prévues à la Fête des Vendanges seront le point d'orgue des commémorations», souligne le direc-

teur de la Culture Thomas Facchinetti. Le coût de l'opération se monte à 30'000 francs. Si l'expérience s'avère concluante, cette touche artistique apportée au plus grand événement culturel du canton est appelée à se répéter l'an prochain.

Le char

La hache aux plafonds! Tel est le nom du char grand-guignolesque que le décorateur de théâtre Paxon a imaginé pour le corso fleuri. Animé par 14 comédiens et trois musiciens, ce char représentera un plateau de théâtre et sa coulisse. Cinq saynètes illustrant l'amour conjugal, l'enfance, l'argent, le pouvoir et la religion y seront jouées successivement, à l'issue desquelles un magistrat prononcera un jugement. Guignol coupera alors avec sa hache la tête des condamnés qui le méritent – dont celle du président de la Confédération Didier Burkhalter, coupable d'avoir brandi un drapeau européen – tandis qu'en coulisse deux infirmières, mi-anges mi-démons, remettront les chefs en place. A la proue du char, la mort n'en finira pas de se marrer... Œuvre d'artistes à l'imagination fertile, ce char à l'humour caustique illustre bien le thème du corso: rêve'olution!

Le Neubourg

Toujours dans le thème grand-guignolesque, la rue du Neubourg décorée aux couleurs rétro de la Belle époque, confirmera sa vocation culturelle. Couverte de bâches neuves, elle accueillera une scène sur laquelle se succéderont sans interruption musiciens, conteurs et comédiens. La Comédie de Serrières y jouera des farces médiévales, tandis que le Théâtre Tumulte dira des contes pour petits et grands... Des chants révolutionnaires seront également entonnés. Côté musique, une dizaine de groupes et musiciens professionnels – dont les accordéonistes Olivier Forel, Serge Broillet et Jean-Noël Pellaud ainsi que les Skarbonari – animeront tour à tour un bal musette qui promet. Il y aura bien évidemment aussi à boire et à manger.

Le corso fleuri de la Fête des vendanges fait partie des traditions vivantes suisses retenues par l'Office fédéral de la culture pour une inscription au patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO. La présence d'un char de la Ville conçu par des artistes lors du cortège de la Fête des vendanges constitue par ailleurs l'une des nombreuses actions prévues par le Conseil communal dans son programme politique 2014-2017.



L'Ensemble symphonique Neuchâtel se dévoile dans « Musiques de nuits »

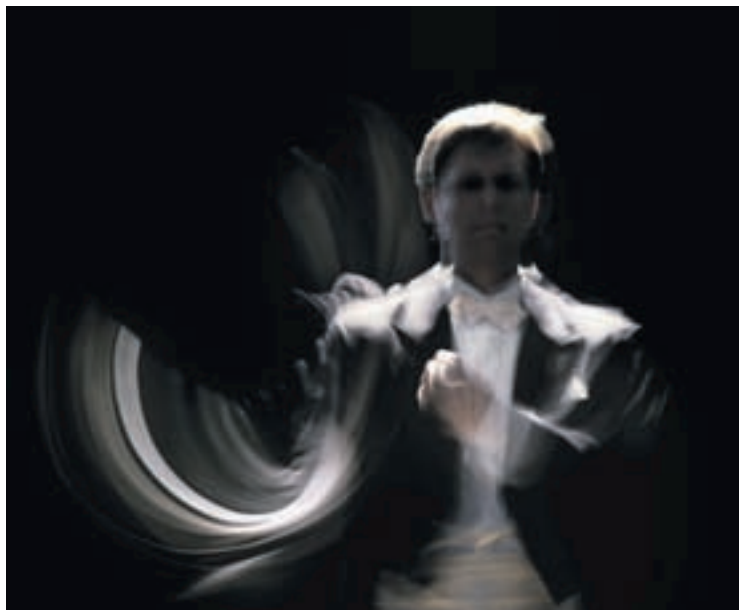
Plein feux sur l'ESN

Alors que l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) s'apprête à entamer sa cinquième saison sous la baguette d'Alexander Mayer, l'orchestre se dévoile dans un magnifique ouvrage de photographies, sous le regard croisé d'un écrivain. Cette publication a été fêtée samedi dans une librairie de La Chaux-de-Fonds – en musique, comme il se doit !

Publié par l'Association des Amis de l'ESN, « Musiques de nuits » est le fruit du travail effectué par le photographe Xavier Voirol et l'écrivain Thomas Sandoz, accueillis en résidence artistique par l'Ensemble symphonique le temps d'une saison chacun. L'ouvrage rassemble des photographies réalisées autour de l'orchestre : portraits d'instant suspendus, images taillées dans le silence, instruments devenus matières vivantes... Les textes de Thomas Sandoz font écho à ces images taillées dans le silence, invitant à voir l'orchestre autrement.

Trois siècles de musique

Invitante, la nouvelle saison de l'ESN l'est tout autant. Fidèle à sa vocation de faire découvrir la musique classique à un large public, elle comprend des œuvres fameuses, telle la *Symphonie écossaise* de Mendelssohn



La nouvelle saison de l'ESN s'ouvrira en novembre, sous la direction d'Alexander Mayer.
• Photo: Xavier Voirol

ou la *Sérénade pour orchestre à cordes* de Tchaïkovski, mais aussi des pièces moins connues bien que magnifiques, comme les *Sept Lieder de jeunesse* de Berg ou l'*Ouverture de Manfred* de Schumann.

La saison s'ouvrira en novembre par un hommage à Samuel Ducommun (1914-1987). Pour marquer le centenaire de sa naissance, l'ESN

interprétera une œuvre inédite du compositeur neuchâtelois, intitulée la *Sérénade*. Il fera également entendre le *Concerto pour violon* du Suisse Frank Martin (1890-1974), rarement joué en Suisse romande.

Nombreuses collaborations

A l'exception de ce premier concert d'abonnement qui n'aura lieu

qu'à Neuchâtel, les quatre autres seront également donnés tour à tour à La Chaux-de-Fonds, St-Imier et Fribourg. L'ESN renouvelle en effet cette saison son partenariat avec l'Orchestre de Chambre fribourgeois, qui lui permet de proposer des œuvres de plus grande envergure. Au programme, la monumentale *Quatrième Symphonie* de Gustav Mahler.

L'ESN se produira par ailleurs en janvier à Bâle dans le cadre des concerts du Casino Gesellschaft avec le *Concerto pour violon et piano* de Mozart, une partition reconstituée par un musicologue anglais à partir de fragments de l'œuvre originale. « C'est la première fois que l'ESN se voit acheter un concert », se réjouit sa nouvelle administratrice Mélanie Katsumi-Delbart.

S'ajoutent encore, hors abonnement, deux chefs-d'œuvre du répertoire choral, que l'orchestre présentera avec la Société chorale de Neuchâtel et le Chœur symphonique neuchâtelois Cantabile, sans oublier le travail effectué par l'ESN auprès des écoliers du canton. (ab)

Programme complet sous www.esn-ne.ch. L'ouvrage « Musiques de nuits » est disponible à la Librairie La Méridienne à La Chaux-de-Fonds ou peut être commandé aux éditions G d'Encre.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), jusqu'à fin septembre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 20h. Sa, lecture publique de 10h à 16h, fonds d'étude de 10h à 12h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), création audiovisuelle « Préludes pour un loup » jusqu'au 19 octobre.

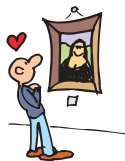
L'Atelier des musées organise l'atelier suivant :

- Mercredi 1^{er} octobre, atelier « La magie des cristaux », de 13h30 à

15h, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon.



L'Atelier des musées organise l'atelier suivant :

- Mercredi 1^{er} octobre, atelier « Bento : mets ton pique-nique en boîte »,

de 14h à 16h, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 26 septembre 2014, exposition des œuvres de l'artiste Roger Schenk. Ouvert du mardi

au samedi de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58),

- Jusqu'au 5 octobre, « Fleurs d'abeilles », parcours vivant dans le parc. L'histoire entre les fleurs et les abeilles dure depuis cent millions d'années. Elle n'est pas faite que d'amour...
- Jusqu'au 26 octobre, exposition « Belles à croquer ». Entre 1791 et 1830, Louis Benoît (Ponts-de-Martel) réalise un herbier peint comptant plus de 7'000 dessins. Un texte accompagne l'illustration et décrit les usages comestibles qu'on en fait. Le Jardin botanique propose au public de découvrir ces « belles à croquer » dans une scénographie originale installée dans le verger d'arbres fruitiers à haute tige.

- Jusqu'au 26 octobre, exposition « Anciens légumes : retour vers le futur »,

présentant les légumes oubliés du passé et les anciennes variétés suisses.

- Jusqu'au 8 mars 2015, exposition « Les Champignons de mon jardin ». Photographies en lien avec la campagne de l'Union suisse des sociétés de mycologie : « Des champignons dans mon quartier ». Dès cet automne, Gaëlle Monnat, contrôleur officielle de champignons, attend de se voir présenter les découvertes du public tous les samedis de 15h30 à 17h30, dans la Villa du Jardin botanique.

Divers

Temple de Serrières (rue Guillaume-Farel), dimanche 28 septembre, 17h, récital de Rodolfo Bellati (orgue), avec Emanuele Fresia (saxophone). Entrée libre, collecte en fin de concert.



L'actualité culturelle

Tragi-comédie



Le Théâtre du Pommier accueillera le marionnettiste Neville Tranter qui fera halte à Neuchâtel avec son spectacle *Mathilde* les 30 septembre et 1^{er} octobre. Celui-ci s'intéresse au quotidien des résidents et du personnel d'une maison de retraite. Mathilde, âgée de 102 ans, se souvient de ce qui s'est passé dans sa vie il y a 60 ans, mais peine à se rappeler où elle a mis ses affaires, et accuse les infirmiers.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, spectacle «Mathilde», les mardi 30 septembre et mercredi 1^{er} octobre, à 20 heures. Renseignements: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

Vacances d'automne

L'Atelier des musées invite le jeune public, de 4 à 12 ans, à venir passer ses prochaines vacances dans le Musée d'ethnographie (MEN), le Muséum d'histoire naturelle (MHN) ainsi qu'au Jardin botanique (JB) du 7 au 17 octobre. Au travers des différents ateliers proposés, les enfants pourront découvrir le milieu naturel des plantes lors d'une visite de serres, préparer un repas à l'emporter comme les enfants japonais, partir à la découverte de l'exposition *Imagine Japan*, coiffé du casque de Samouraï, admirer des cris-

taux, comprendre les habitudes du lynx ou encore mener une enquête. Il y en aura pour tous les goûts!

Le calendrier des différents ateliers est le suivant:

7 octobre:

• «Aujourd'hui, le Samouraï, c'est toi!», MEN, de 13h30 à 15h, 4 à 6 ans.

8 octobre:

• «Bento: mets ton pique-nique, en boîte!», MEN, de 10h à 12h, 10 à 12 ans.

• «Aujourd'hui le Samouraï, c'est toi», MEN, de 14h à 15h30, 4 à 6 ans.

9 octobre:

• «A la découverte des épices...», JB, de 9h30 à 11h30, 7 à 10 ans. De 14h à 16h, 4 à 6 ans (en duo).

10 octobre:

• «Bento: mets ton pique-nique en boîte!», MEN, de 10h à 12h, 7 à 9 ans.

14 octobre:

• «La magie des cristaux», MHN, de 10h à 11h30, 4 à 6 ans. De 14h à 15h30, 7 à 10 ans.

15 octobre:

• «Lynx, y es-tu?», MHN, de 10h à 11h30, 4 à 6 ans. De 14h à 15h30, 7 à 10 ans.

17 octobre:

• «Enquête au musée», MHN, de 10h à 11h30, 7 à 10 ans. De 14h à 15h30, 4 à 6 ans.

Atelier des musées, ateliers des vacances d'automne du 7 au 17 octobre 2014. Les inscriptions sont obligatoires et accessibles sur www.atelier-des-musees.ch. Tél. 032 717 79 18, atelier.musees.neuchatel@ne.ch, présent sur Facebook, page «Atelier des musées».



Le public pourra (re)découvrir la personnalité d'Edith Boissonnas au travers de l'exposition de ses archives

Trésors à l'état brut

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel consacre une exposition à Edith Boissonnas. A sa mort en 1989, la poétesse a légué l'ensemble de son fonds d'archives à l'Université de Neuchâtel, qui compte à présent parmi les trésors de la BPUN. A découvrir dès vendredi!

Le fonds d'archives de la poétesse et critique d'art Edith Boissonnas (1904-1989) recèle de prodigieux documents enfin montrés au public: manuscrits, peintures, livres d'art et photographies. «C'est une expérience sensible que de se plonger dans des archives à l'état sauvage. Il y a l'ouverture des pochettes, la découverte de papiers personnels. C'est le début de la hantise! Nous avons découvert beaucoup d'inédits écrits en parallèle au recueil de poésies publié», détaille Muriel Pic, collaboratrice scientifique à l'Université de Neuchâtel. Responsable d'un projet du Fonds national suisse, l'historienne de la littérature, commissaire de l'exposition, s'est immergée durant quatre ans dans les écrits d'Edith Boissonnas.

Expérimentation de la mescaline

L'exposition retrace le parcours de cette femme indépendante et audacieuse, qui s'est battue pour écrire. Peu ou mal connue du grand public, elle a



La poétesse Edith Boissonnas, femme indépendante et audacieuse, a vécu de 1946 à sa mort entre Neuchâtel et Paris. • Photo: sp

vécu de 1946 à sa mort entre Neuchâtel et Paris. Publiée par la maison d'édition Gallimard en 1946, elle est introduite auprès du groupe de la *Nouvelle Revue Française* grâce à Jean Paulhan. Elle découvre à la même période les toiles de Jean Dubuffet, avec qui elle correspondra jusqu'en 1980. Ces échanges sont parus aux éditions Zoé sous le titre *La vie est libre*. En 1955, Edith Boissonnas expérimente la mescaline avec Jean Paulhan et Henri Michaux. Les trois écrivains souhaitent observer les effets libérateurs de cette substance hallucinogène sur l'écriture. Leurs témoignages sont réunis dans *Mescaline 55*, aux éditions Claire Paulhan.

Pour faire découvrir l'œuvre d'Edith Boissonnas au public, l'Université de Neuchâtel organise jeudi 25 septembre de 13h30 à 18 heures à la BPUN un colloque en présence des écrivains Frédéric Wandelère et Gérard Macé. «Cet après-midi autour de l'écriture à l'état brut s'adresse au grand public, et non aux seuls universitaires», précise Muriel Pic. La chercheuse sera présente avec son assistant de recherche, Simon Miaz, pour évoquer le *Journal pour moi seule* d'Edith Boissonnas ainsi que sa correspondance avec Jean Paulhan. Suivra le vernissage de l'exposition. (ak)

• **Renseignements sur <http://bpun.unine.ch>**

Chronique culturelle



Le Balkkon

Le Garage, à la rue de l'Eglise (près de l'entrée de Maladière Centre), a été inauguré samedi. Dans ce haut-lieu de la récup' et de la bonne combine, là où l'argent n'a pas cours, cohabitent une entreprise et deux associations: Vélocité (coursiers à vélo), Black Office (atelier de réparation de vélo) et le Balkkon. Cette nouvelle association socio-culturelle a été fondée par Camille Jehan et Corine Comte. Ces deux éducatrices de l'enfance débordantes d'enthousiasme souhaitent créer un espace d'échange et de partage hors cadre institutionnel où parents, enfants et professionnels de l'éducation pourraient passer du temps ensemble et s'entretenir librement de problèmes qui les préoccupent. Voilà qui est fait et bien fait! Le Balkkon propose désormais des ateliers autour d'activités créatrices et ludiques, des cafés-débat, qui offrent aux adultes la possibilité d'échanger opinions et expériences ainsi que des exposés en soirée. Cet espace de partage et de convivialité s'ouvrira aussi à la culture à travers des expositions et des mini-concerts. Samedi, c'est LiA qui a ouvert les feux. L'excellente Charlou Nada suivra le 12 octobre. Si le Balkkon n'existait pas, il faudrait l'inventer tant il paraît nécessaire! <http://lebalkkon.ch>

Patrice Neuenschwander


Au de la maison



elexa
ELECTRICITE, TELEMATIQUE

*entre nous le courant passe...
depuis 1933...*

Quai Max-Petitpierre 42 Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66 info@elexa.ch
Fax 032 729 96 69 www.elexa.ch (dépannage 24h/24)



FARINE DÉCORATION
Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch

DUCKERT SA

Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortaillod
Tél. 032 843 88 88
www.duckertsa.ch



 La chronique sportive de...

Nouveau souffle pour le basketball helvétique

Anne
Kybourg



La ligue nationale de basketball (LNBA) a présenté jeudi dernier à la Maladière les lignes directrices de sa saison 2014-2015 avec son lot de nouveautés. Ces différents changements ont pour but de donner un nouveau souffle au basketball suisse.

Premier changement à l'ordre du jour: la LNBA change de tête. Bastien Geiger remplace François Barras au poste de président. «Je souhaite apporter ma vision et mon expérience à l'ensemble de la structure», a déclaré en conférence de presse le nouveau président de la LNBA. L'objectif principal consiste à composer avec la réalité du terrain pour améliorer la visibilité du basketball en Suisse.

Rendre accessible la ligue nationale A

«Nous souhaitons faciliter la pérennisation des clubs. Il faut éviter que ceux-ci ne soient soutenus que



Les Neuchâtelois d'Union basket, ici Pape Badji, ont battu vendredi soir l'équipe de Mulhouse sur le score de 78-60 en match de préparation.

par des mécènes et des bénévoles. Il faut un entourage, un encadrement», a indiqué Bastien Geiger. Dans les faits, ces envies se concrétisent par plusieurs changements dans l'organisation des championnats de ligue nationale A et B, dont un de taille. Au terme des phases qualificatives réciproques, une phase de «play-out/play-off» opposera les deux dernières équipes classées en LNAM et les quatre premières de LNBMA.

À l'issue des dix journées de rencontre, seuls les quatre premiers classés seront maintenus, respectivement accéderont à la LNAM. «Je garde le souvenir de matches acharnés pour remonter en ligue A. Ce que l'on constate aujourd'hui, c'est qu'il n'y a aucune ambition des équipes de ligue B pour monter en A. Par ce changement, nous souhaitons rendre la ligue A davantage accessible aux équipes de ligue B. C'est une manière de les

pousser à faire le pas», résume le président de LNBA.

De manière plus globale, la ligue souhaite donner une chance aux joueurs du cru d'accéder à la ligue nationale. «Nous devons miser sur les jeunes formés en Suisse pour qu'ils deviennent ensuite des formateurs et des promoteurs du basketball helvétique», précise Bastien Geiger. À noter que l'ensemble des clubs de LNA consacra un montant de plus de 1,5 million de francs à la relève pour la saison 2014-2015. Le développement de la relève est voulu partout, mais il est indispensable chez les filles. En effet, le basket féminin connaît une situation de crise. «Il conviendra tout d'abord d'arrêter l'hémorragie qui est en court. Nous avons décidé d'intégrer les filles à la ligue nationale. Deux représentants du basket féminin feront désormais partie du comité de la LNBA», a expliqué le bureau de la ligue. L'ensemble des clubs de ligues féminines se réuniront le 18 octobre prochain pour discuter des mesures à mettre en place pour dynamiser l'élite du basketball féminin. L'avenir dira si ces actions porteront leur fruit...

A.K.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes



(+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football corporatif Charmettes

Lundi 29 septembre à 18h45, La Gondola - Panerai, corporatif

Football

Pierre-à-Bot Nouveau Synthétique
Vendredi 26 septembre à 20h30, Xamax FCS I - Team Littoral Boudry, Juniors A

Samedi 27 septembre à 9h30, Xamax FCS I - Team ANF Chaux-de-Fonds M12, Juniors D
A 12h, Xamax FCS - Grasshopper, M16

Mardi 30 septembre à 20h15, Helvetia - Dombresson, 4^e ligue
Mercredi 1^{er} octobre à 20h15, Xamax FCS II - Bôle, 2^e ligue

Pierre-à-Bot, terrain naturel

Samedi 27 septembre à 12h30, Xamax FCS - Grasshopper, M15

Terrain du Chanet I

Samedi 26 septembre à 10h, Xamax FCS - Le Locle, M12
A 14h30, Xamax FCS - Team Seeland, M13

Stade de la Maladière

Samedi 27 septembre à 12h, Xamax FCS - Grasshopper, M18

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral
Mercredi 1^{er} octobre à 20h, HC Université Neuchâtel - Fribourg-Gottéron, Coupe Suisse





Le parcours « Nature en ville » permet de découvrir la biodiversité de manière ludique et interactive

« Nature et ville doivent dialoguer »

La Ville de Neuchâtel, par sa direction de l'Urbanisme, a inauguré vendredi en présence de nombreux partenaires et invités le parcours « Nature en ville ». Riche de onze postes, celui-ci vise à sensibiliser la population à l'importance de la nature et de la biodiversité en milieu urbain. Jeux et devinettes agrémentent le parcours, qui s'étend le long des rives du lac, entre les piscines du Nid-du-Crô et le Laténium.

« Notre objectif est d'intégrer la biodiversité dans le développement urbain de la cité et de valoriser le riche patrimoine naturel qui se trouve à Neuchâtel. La nature et la ville doivent dialoguer pour soutenir un développement durable de la cité et encourager le respect de l'environnement », a déclaré Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement, à l'occasion de l'inauguration du parcours « Nature en ville ».

Favoriser la nature en ville

Un groupe de travail, composé de divers spécialistes de l'urbanisme et de l'environnement, a conçu les treize panneaux didactiques de la promenade. D'une hauteur de 2 mètres, onze d'entre eux présentent les nombreuses actions mises en œuvre par la Ville de Neuchâtel depuis 2007 dans le cadre du programme « Nature en ville ». On

Le conseiller communal, Olivier Arni, et des spécialistes de l'urbanisme et de l'environnement ont inauguré vendredi le parcours « Nature en ville ».



« Tout au long du parcours, le public fait appel à ses différents sens. »

y apprend notamment que le Service des parcs et promenades a remplacé les arbustes exotiques par des plantes indigènes. Actuellement, les arbres s'y développent librement pour favoriser la faune. Oiseaux, petits mammifères et insectes apprécient particulièrement la structure du bosquet et des arbres qui l'entourent. Les Parcs et Promenades pratiquent un fauchage tardif annuel ou biennal pour permettre aux insectes de réaliser un cycle de reproduction complet. Tout au long du parcours, le public fait appel à ses différents sens, entre autres pour reconnaître une plante par sa senteur ou pour identifier un mammifère par les empreintes qu'il laisse derrière lui. Des jeux et des devinettes sont proposés aux 7 à 77 ans pour découvrir la biodiversité de manière ludique et interactive. Le tronçon qui longe les rives du lac, entre le Nid-du-Crô et le Laténium, peut être parcouru, dans les deux sens, en deux heures et demi. Les textes sont rédigés en français et en allemand. Ce qui témoigne l'esprit d'ouverture de Neuchâtel, d'après le conseiller communal, Olivier Arni.

Préserver ce patrimoine naturel

« Le parcours « Nature en ville » s'inscrit parfaitement dans le programme politique 2014-2017 de la

« L'ensemble de ces actions a pour objectif principal de favoriser la nature et la biodiversité en ville de Neuchâtel. »

Ville de Neuchâtel, dont l'un des deux moteurs est l'art de vivre », a relevé Olivier Arni. Il marque l'aboutissement du deuxième plan d'action du programme « Nature en ville ». Celui-ci a fait l'objet d'un crédit d'un peu plus de 400'000 francs, dont à déduire les subventions fédérales (Fonds suisse pour le paysage et Office fédéral de l'environnement) et la participation de sponsors. Accepté en 2007 par le Conseil général, ce crédit fait suite au premier plan d'action « Nature en ville », riche de 48 interventions. L'ensemble de ces actions a pour objectif principal de favoriser la nature et la biodiversité en ville de Neuchâtel, tout en sensibilisant la population à l'importance de préserver ce patrimoine naturel.



Trois classes du Crêt-du-Chêne ont participé à des animations



Des écoliers ont découvert en primeur le n

Sensibiliser

Trois classes du collège primaire du Crêt-du-Chêne ont participé vendredi à un après-midi d'animations en marge de l'inauguration du parcours « Nature en ville ». Les écoliers ont pu se familiariser avec la nature et les espèces présentes le long de rives, à la hauteur de Monruz. Reportage.

« Vous êtes sur une scène de crime. A vous de mener l'enquête pour savoir qui sont la victime, le meurtrier et les témoins parmi ces différents animaux. Vous trouverez plusieurs indices sur les tables pour remplir le protocole d'enquête », explique Layne Meinich, responsable des ateliers au Jardin botanique de Neuchâtel. Amusés, les enfants prennent place autour des tables. Plumes, crottes, morceaux de noisettes et de pives: ils observent attentivement tous les indices à dispo-



mations sur le thème de la nature en marge de l'inauguration du parcours « Nature en ville ».

r le nouveau parcours « Nature en ville »

les enfants à la nature

sition. Des fiches répertorient les caractéristiques des différents animaux pour aider les enquêteurs d'un jour à répondre aux interrogations. Les trois postes d'animations sont répartis sur une portion du parcours « Nature en ville », sur les rives du lac, à proximité de la route des Gouttes-d'Or.

« Ces animations permettent aux enfants de mieux connaître ce qui les entoure. »

Activité autour du bois

Changement d'activité: les enfants détalent comme des lapins sur le gazon humide pour rejoindre un

nouveau poste. La scène de crime laisse place à une animation sur le thème du bois. Fruits, feuilles, écorces et bois envahissent la table. Par groupe de trois, les enfants ont pour mission de trouver à quelle essence d'arbre appartiennent les différents éléments. « Celui-ci, c'est un cerisier? », demande un petit garçon, cube de bois à la main, à l'animatrice du Service des forêts. « Si c'est un cerisier, ça sent le massepain », lui répond Anja Bader. Les écoliers hument les différents cubes de bois tout en les inspectant sous toutes leurs faces. « Ces animations permettent aux enfants de mieux connaître ce qui les entoure », relève la maîtresse de classe.

Construire son radeau

Une centaine de mètres plus loin, deux groupes d'enfants construisent

un radeau à l'aide de branches et de morceaux de bois. « On s'est organisé tous ensemble. On a pris les plus beaux bouts de bois, et nous avons discuté pour que chacun fasse quelque chose », explique une petite fille, aux nattes noires. Pas peu fiers, les membres du premier groupe s'installent à bord de leur embarcation. Des feuilles de lierre ornent même le radeau. « Vous n'avez même pas de rames », lance un garçonnet au regard malicieux à l'autre groupe. « Pas besoin, nous on a des cannes à pêche », lui rétorque un camarade de classe, tout aussi fier de sa construction. « Cette activité leur donne à construire, à imaginer et à toucher. Ils manipulent le bois tout en évoluant dans la nature », relève Mireille Pittet, animatrice d'ateliers au Muséum d'histoire naturelle. (ak)



Connaître son environnement

« La jeunesse a son rôle à jouer. Il est important de sensibiliser et d'éduquer les plus jeunes au respect de l'environnement, afin de les responsabiliser », a rappelé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, lors de l'inauguration du parcours « Nature en ville ». Cette promenade, qui s'étend le long des rives du lac, se positionne comme une destination de rêve pour les courses d'école, notamment par sa proximité avec les piscines du Nid-du-Crô et le Laténium. Les jeux et autres devinettes, qui ponctuent le tronçon, donnent un aspect ludique à ce parcours de découverte de la nature en milieu urbain.



Tribune du Conseil général

Les groupes s'expriment

Groupe PopVertsSol

Dessine-moi un écoquartier !

Yves Froidevaux : Les écoquartiers sont à la mode. Les projets se multiplient depuis une dizaine d'années, en ville, dans le canton et au-delà. Mais au fait, qu'est-ce qu'un écoquartier ? En bref, c'est le moyen de construire ou de rénover une zone urbaine sans continuer de scier à toute force la branche sur laquelle nous sommes (encore) perchés ! En d'autres mots, c'est prendre en compte l'objectif de la durabilité, ce qui, soit dit en passant, devient (toujours) plus urgent.

Les écoquartiers, ou quartiers durables, apportent leur contribution dans les trois domaines clés de l'écologie, de l'économie et du social. Les projets ont jusqu'ici mis l'accent d'abord sur l'aspect énergétique, en appliquant les labels les plus exigeants, qui portent non seulement sur la consommation énergétique des constructions, mais aussi sur l'énergie grise des matériaux. La réduction du trafic motorisé et la priorité donnée à la mobilité douce entrent également en ligne de compte. La densification visée va de pair avec le maintien d'espaces de nature qui permettent de respirer. L'aspect social reste le plus difficile à mettre en œuvre et à évaluer. A priori, la diversité des tailles et du standing des logements devrait garantir la mixité sociale au sein du quartier.

Si l'objectif écologique est affirmé haut et fort, sa réalisation concrète varie (encore) fortement d'un projet à l'autre. Mais la direction est la bonne et les écoquartiers apportent leur contribution à l'évolution vers la véritable ville-durable de la société à 2'000 Watts. Il faut maintenir le cap, renforcer les exigences et ne pas perdre de vue qu'au final, ce sont bien les gens qui sont au centre. Les écoquartiers permettent aux habitants de rester en ville dans un environnement agréables à vivre, à long terme.

Groupe PLR

Parole aux jeunes l'espace d'une session

Jean Dessoulavy : Le 12 septembre 2014 vient juste de passer et les festivités qui y étaient associées également. Pour les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, c'était l'occasion de faire preuve d'humilité puisqu'en fin de compte, le choix du Conseil d'Etat et du comité d'organisation du bicentenaire a été de faire honneur aux Vallées et de leur donner



Le groupe PopVertsSol estime que les quartiers durables apportent leur contribution dans les trois domaines clés de l'écologie, de l'économie et du social.

la place qu'elles méritent dans l'identité cantonale et la volonté d'appartenance à l'espace suisse.

Mais ces célébrations ont également permis à la jeunesse de faire valoir sa voix grâce au beau projet Session des jeunes qui a réuni 115 filles et garçons âgés entre 14 et 20 ans. Réunis le 11 septembre dans la salle du Grand Conseil, ils ont pris trois heures durant la place des seniors élus du peuple.

Cette action originale a un intérêt tant symbolique qu'opérationnel.

Symbolique à double titre puisqu'il permet à notre société de montrer son intérêt à prendre le pouls de la jeunesse en donnant au sein des célébrations officielles une place aux jeunes et de modifier l'espace d'une session la représentation des sexes dans cet hémicycle, 86 jeunes filles ayant pris la place des hommes qui siègent habituellement. C'est dire si au niveau de notre société de seniors il y a encore du travail pour arriver à un meilleur équilibre hommes-femmes au parlement cantonal.

Opérationnel car cette session extraordinaire a permis aux jeunes de faire des propositions concrètes sous forme de pétitions.

Elles ont été préparées avec soin et présentées lors de la session. Vingt-cinq pétitions en tout couvrant de nombreux domaines ce qui montre bien l'ouverture d'esprit de la jeunesse de ce début de siècle puisque tant la formation, que l'environnement, la mobilité, les institutions ou le civisme ont été traités.

Sept d'entre elles ayant en fin de compte été retenues pour être transmises au «vrai» Grand Conseil. Ce sera maintenant le rôle de la commission des pétitions du législatif cantonal de donner suite à ces propositions en espérant d'une majorité puissent être soumises au parlement en obtenant le label de «pétition normale».

A vous maintenant mesdames et messieurs les députéEs de donner suite à cette belle impulsion citoyenne.

Groupe socialiste

Rentrée des classes mais des enfants sont dehors

Philippe Loup : La rentrée des classes est passée avec son lot de larmes pour les plus petits et d'excitation pour les plus grands. Depuis maintenant trois ans, la réforme HarmoS est entrée en vigueur avec quelques modifications significatives dans le déroulement du grand cycle de la scolarité obligatoire. L'un des grands changements concerne les enfants de quatre ans révolus au 31 juillet qui se voient intégrer l'école obligatoire. Avec un horaire allégé ces petits de 4 et 5 ans font donc le grand saut quittant ainsi l'univers familial ou les crèches pour celui des «grands».

Ce changement, que le Parti socialiste a appelé de ses vœux, n'est évidemment pas sans conséquence pour les parents. En effet, pour ces derniers, surtout si leurs bambins fréquentaient une crèche, ils leur appartiennent maintenant de trouver des moyens

pour les «placer» avant et après les périodes scolaires. C'est là que les structures parascolaires jouent leur rôle pleinement. Malheureusement, le groupe socialiste, à l'unisson de parents restés sans solution valable, doit constater que le taux de couverture des besoins n'est pas vraiment atteint.

Si pour les crèches, la situation est clairement de satisfaisante à bonne, il n'en est malheureusement pas de même pour les lieux d'accueil parascolaires. En juin 2008, le Concordat HarmoS a été signé par le canton. Dès ce moment, la Ville de Neuchâtel savait fort bien que les besoins en places au sein des structures parascolaires seront en nette augmentation avec l'arrivée des enfants de 4 et 5 ans. Bien que nous soyons déjà à la 3^e rentrée depuis cette introduction nous entendons encore trop fréquemment des parents désespérés de ne savoir que très tardivement s'il y a une place pour leur enfant. Face à cette situation des parents doivent recourir au système D.

Déclaré que le taux de couverture correspond au taux prévu par la loi cantonale ne saurait en rien nous contenter. Au contraire, le groupe socialiste considère qu'une réponse crédible aux parents et aux enfants doit se traduire par une couverture des besoins reconnus année après année.

Le groupe socialiste y veillera et le dépôt prochain d'une interpellation à ce propos devrait permettre de dépasser le stade des promesses pour celui des réalisations.

A propos...



Trop serrée?

Le Protocole de la Ville de Neuchâtel fait aujourd'hui abstraction de toute référence à la tenue vestimentaire exigée lors de représentations ou autres cérémonies. Réduites au fil du temps, les obligations en la matière ont suivi les souhaits des uns, les principes des autres, sinon l'évolution de la société. On constate ainsi que le présentateur du Téléjournal est élégamment affublé d'une cravate alors que les journalistes sportifs procèdent aux reportages d'usage en tenue décontractée pour l'interview, par exemple, de footballeurs de plus en plus «uniformés», marqués et... cravatés.

On le sait, le Protocole on aime ou on déteste. Et si vous pensez que la cravate pourrait se transformer en nœud coulant, vous en saurez plus si lors de vos prochains loisirs, l'envie vous prend de visiter la dernière exposition du Musée national suisse à Zurich consacrée à cet objet et à son évolution depuis le XVII^e siècle. L'habit annonce-t-il souvent l'homme?

Rémy Voirol



Séneçons toxiques



Information à la population

Les séneçons, plantes indigènes bisannuelles, sont en pleine floraison et ont en partie formé des graines qui s'envoient facilement en grand nombre. Comme ils deviennent très abondants par endroits, il nous semble important de sensibiliser la population à sa toxicité en particulier pour le bétail. Les séneçons toxiques ont profité de l'extensification des pâturages et des bords des routes pour proliférer. Le plus fréquent est le séneçon jacobée, appelé aussi l'herbe de St-Jacques. Les graines sont disséminées par le vent et ont une faculté germinative d'une vingtaine d'années. Leur effet est toxique et cumulatif. Pour lutter au mieux, la plante doit être arrachée avant la floraison et éliminée par incinération. Il ne faut surtout pas la composter.

Renseignements complémentaires à adresser à michel.horner@ne.ch, route de l'Aurore 1, 2053 Cernier, tél. 032 889 36 82, www.ne.ch/agriculture.

La Direction des parcs et promenades

La Ville officielle



Votations fédérales et élection complémentaire au Conseil d'Etat

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur:

1. l'initiative populaire du 21 septembre 2011 «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»;
2. l'initiative populaire du 23 mai 2012 «Pour une caisse publique d'assurance-maladie»;

ainsi que sur l'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'Etat:

le 28 septembre 2014

vu la décision du Conseil fédéral du 21 mai 2014 de soumettre deux objets à la votation populaire du 28 septembre 2014;

vu la démission de M. Yvan Perrin;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu les arrêtés du Conseil d'Etat des 18 juin et 7 juillet 2014;

sur la proposition de sa présidente,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration commu-

nale le dimanche 28 septembre 2014 à 10 heures, au plus tard.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au samedi 27 septembre 2014 à 12 heures, au plus tard.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 28 septembre 2014 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 28 septembre 2014, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en

raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;

- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 26 septembre 2014 à 15 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 20 août 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, **Christine Gaillard** Le chancelier, **Rémy Voirol**

 La chronique musicale de...

20 ans de BBM 74, ça se fête !



Pour son 20^e anniversaire, l'école de musique BBM 74 se paie un festival! Têtes d'affiches, découvertes, anciens ou nouveaux élèves, spectateurs avertis ou lambdas, tout ce beau monde se croisera, à la Case à Chocs de Neuchâtel, les 16, 17 et 18 octobre 2014! Pour fêter ça, revenons sur le parcours de l'un des fondateurs de BBM 74: Vincent Villard.

Vincent Villard comme Vincent V, ou l'inverse, c'est selon! Effectivement, ça ressemble à Hervé Vilard, mais musicalement, ça n'a à peu près rien à voir. Vincent, lui, c'est plutôt Police, Jean-Louis Aubert ou U2. Tout commence au mythique «Jazzland» de Neuchâtel, lorsque ce petit gars de Cortaillod découvre une batterie pour la première fois. A l'époque, Vincent a 8 ans. Il reste scotché pendant une demi-heure, les yeux et la bouche grands ouverts, devant cette chose inanimée qui n'attend plus que son maître. Ce sera peut-être lui? C'est son premier coup de foudre!



Vincent V (alias Vincent Villard) artiste, membre fondateur et directeur de BBM 74. • Photo: sp

Après avoir subi une pression constante pendant des mois, ses parents finissent par céder! Elle vaut 300 francs, elle a été recrutée par petite annonce et la première fois qu'il l'a entendue c'était dans les escaliers, lorsque son père l'a discrètement amené à la maison quelques jours avant Noël. A ce moment là, Vincent a compris que la musique serait toute sa vie.

Les années passent et un beau jour, Vincent annonce à ses parents qu'il part pour Los Angeles. Il va étudier la batterie, le jazz et les

musiques actuelles, au prestigieux Musician's Institute. Cette expérience fait de lui un professionnel. A son retour, il n'a qu'une envie: appliquer ce qu'il a appris et le transmettre. Alors, le 15 octobre 1994, avec Liva Boeglen et quelques autres amis musiciens, il fonde la première école de musique Jazz-groove-pop-rock de Neuchâtel: BBM 74! BBM, comme Blue Breath Music, que Vincent administre et où il donne longtemps des cours. Ça cartonne! Quelques milliers d'élèves s'y succèdent pendant 20 ans.

En 2006, Vincent lance *Vincent V*, son projet musical à lui! Il trouve un appartement à Paris, écrit des textes, attrape une guitare, travaille sa voix et développe une pop-rock francophone d'orfèvre soutenue par un groupe et un concept live. Ses nombreuses expériences artistiques ne l'empêchent pas de continuer à gérer BBM 74 et même de monter, à l'occasion de 20 ans de l'école, un festival de 3 jours!

Les 16, 17 et 18 octobre 2014, 20 artistes et groupes, tous liés de près ou de loin à BBM 74, vont donc se succéder à la Case à Chocs. En vrac: *The Rambling Wheels*, *Angie Ott*, *Deep Kick & Dr Ghost*, *Juan Blanco*, *Doll*, *Palko !muski* et bien sûr: *Vincent V*! En plus, pour remercier les nombreux étudiants qui ont fait vivre cette école durant 20 ans, BBM 74 offre à ses élèves (anciens et actuels) un deuxième billet gratuit, à l'achat d'une entrée pour le festival.

- **Tous les détails sur cette grande fête musicale sont à découvrir sur le site officiel de la manifestation: <http://www.bbm74.com/festival20ans>**

 A travers l'histoire



A partir du XVIII^e siècle, la ville se développe à l'est, le long du rivage. Le quartier de la Maladière voit la construction de l'hôpital Pourtalès, puis d'une zone industrielle comprenant notamment une tuilerie et une usine à gaz. La vigne, encore bien présente sur les coteaux, disparaît à la fin du XIX^e siècle, au profit d'une urbanisation galopante. La photographie actuelle, prise au sud des nouveaux bâtiments de la rue du Crêt-Taconnet, est révélatrice de cette densification architecturale. Photographie anonyme, vers 1894, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photo actuelle: Stefano Iori.

Enquêtes publiques

Demande de Messieurs Pierre Studer & Yves Salus, architectes à Neuchâtel et La Chau-de-Fonds (Bureau d'architecture associés Pierre Studer SA & Salus SA), d'un permis de construire pour la surélévation du home existant et la construction d'un escalier de secours 8, rue des Charmettes, article 14207 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation des Etablissements Cantonaux pour Personnes Agées (FECPA). Les plans peuvent être consultés du 12 septembre au 13 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Madame Corinne Bernasconi, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement d'une blanchisserie dans une surface commerciale désaffectée 5, rue du Clos-de-Serrières, article 8105 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte d'Alfaset. Les plans peuvent être consultés du 12 septembre au 13 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Bo et Changmin Hu, d'un permis de construire pour l'agrandissement et la création de balcons ainsi que le remplacement de trois lucarnes 61, rue G.-A. Matile, article 5830 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 12 septembre au 13 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-François Cordey, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Jean-François Cordey), d'un permis de construire pour l'aménagement des combles - adaptation du projet sanctionné (création d'une lucarne à la place des Velux en toiture sud) 102, avenue des Alpes, article 15599 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Fabienne Margot. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Gilles de Reynier (Reysus Associés), d'un permis de construire pour le rehaussement d'un canal de cheminée au faubourg de l'Hôpital 72, article 6695 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'habitation (3 appartements) et d'un garage collectif au chemin des Trois-Portes 12a, article 16785 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Laurent Monnier. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2014, délai d'opposition.

La Ville officielle

Ville jumelée

Un bonjour de Sansepolcro



Des représentants des Autorités communales de Neuchâtel, MM. Dimitri Paratte (5^e depuis la gauche au 2^e rang) et Thomas Facchinetti, respectivement président du Conseil général et vice-président du Conseil communal, accompagnés de M^{me} Sandra Spagnol (à droite), chargée de communication, se sont rendus à Sansepolcro, en Toscane, ville jumelée avec Neuchâtel.

A cette occasion, ils ont été reçus par la maire de Sansepolcro, M^{me} Daniela Frullani (à droite de Thomas Facchinetti) en même temps que les autres villes jumelées, Maison-Neuve (F), Visée (B) et Sinj (Croatie). Durant leur séjour, les hôtes ont notamment assisté aux manifestations liées au « Palio della Balestra », tournoi folklorique, entre les villes de Gubbio et de Sansepolcro. Ils ont été dignement reçus et rendrons la pareille à leurs homologues italiens cette fin de semaine lors de la Fête des Vendanges.

Modifications du plan d'aménagement communal dans le secteur des Portes-Rouges

Séance d'information publique

Les habitants du quartier sont invités à participer à une séance d'information publique concernant des modifications du plan et du règlement d'aménagement communal dans le secteur d'activités des Portes-Rouges (avenue des Portes-Rouges, avenue du Vignoble, chemin des Mulets).

La séance aura lieu le

**jeudi 2 octobre 2014 à 19h30, Collège du Crêt-du-Chêne,
Salle de chant N° 25 (accès par l'escalier extérieur
au niveau -2)**

Les personnes à mobilité réduite voudront bien s'annoncer auprès

- du Service de l'aménagement urbain par courriel : urbanisme.neuchatel@ne.ch
- ou par téléphone 032 717 76 60.

Réception

Nouveaux retraités



La réception des personnes atteignant l'âge légal de la retraite s'est tenue jeudi 18 septembre à l'Hôtel de Ville. Les participants ont pu découvrir un éventail de possibilités une fois ce nouveau cap franchi. A cette occasion, c'est M^{me} Christine Gaillard, présidente et directrice de la santé, qui a représenté l'Autorité communale.

Echos

■ Jeudi 18 septembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé, a représenté les Autorités à la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités de la ville de Neuchâtel.

■ Vendredi 19 septembre, M^{me} Christine Gaillard, présidente, a représenté les Autorités à la réception des Journées du Centre européen d'études bourguignonnes qui se sont déroulées à Neuchâtel.

■ Mardi 23 septembre, M^{me} Christine Gaillard, présidente, a représenté le Conseil communal à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association des sociétés de la Ville de Neuchâtel.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Jonathan Michellod, architecte à Couvet (Atelier 2012 SA), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'une usine désaffectée pour la création d'appartements et la construction d'un garage collectif souterrain à la Vy-d'Etra 10, articles 2731 et 2732 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 19 septembre au 20 octobre 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ban des vendanges

D'entente avec les propriétaires de vignes de Neuchâtel, le Conseil communal a décidé de lever le ban des vendanges le

mardi 30 septembre 2014

pour tous les cépages.

La Direction de la sécurité



Programme cinéma pour la semaine du 24 au 30 septembre 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

SIN CITY: J'AI TUÉ POUR ELLE (3D)
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me/je 20h45.
De Frank Miller.

GET ON UP

1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve au lu 20h15.
VO angl. s-t fr/all ma 20h15.
De Tate Taylor.

NOS ÉTOILES CONTRAIRES

7^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h.
De Josh Boone.

GEMMA BOVERY

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De Anne Fontaine.

APOLLO 2

SEX TAPE

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 20h30.
De Jake Kasdan.

LES AMANTS DE LA BASTILLE (3D)

Age inconnu.
VF je 20h.
De Giuliano Papatini.

SI JE RESTE

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h.
De R.J. Cutler.

SILS MARIA

5^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me, ve au ma 18h. VO angl. s-t
fr/all je 17h30.
De Olivier Assayas.

APOLLO 3

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS

14^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 14h30.
De Laurent Tirard.

LEVIATHAN

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO s-t- fr/all me au ma 18h.
De Andrey Zvyagintsev.

LUCY

8^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 21h.
De Luc Besson.

ARCADES

ELLE L'ADORE

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
De Jeanne Herry.

BIO

BON RÉTABLISSEMENT!

2^e semaine. 8 ans. sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 20h15.
De Jean Becker.

LES RECETTES DU BONHEUR

3^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h45.
De Lasse Hallström.

REX

TROIS CŒURS

2^e semaine. 10 ans. sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15.
De Benoît Jacquot.

L'ABRI

4^e semaine. 10 ans. sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
De Fernand Melgar.

STUDIO

SAINT LAURENT

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h30, 20h30.
De Bertrand Bonello.

OPÉRATION CASSE-NOISETTE (2D)

5^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h.
De Peter Lepeniottis.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Planning familial et centre de consul-
tation de grossesse (rue St-Maurice 4),
permanence lundi, mardi, vendredi de
14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-
mail: planning.familial@ne.ch tél. 032
717 74 35.

Pro Infirmis (rue de la Maladière 35),
tous renseignements, du lundi au vend-
redi de 8h à 12h et de 14h à 17h, neu-
chatel@proinfirmis.ch, tél. 032 722 59
60.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un pro-
che? Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-
gnantes pour les habitants de Neuchâ-
tel sont installées à Peseux et à Marin.
Informations complémentaires sur:
www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes du dimanche 28 septembre

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di, 10h, culte avec sainte
cène, M. F. Schubert. Lancement de la
campagne d'automne DM-échange et
mission.

Temple du Bas: je 25.09, 10h, médita-
tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di, 10h, culte avec sainte
cène, M. C. Bacha.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à
19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di, 10h, culte avec sainte
cène, M. F. Jeanmaire.

Ouest:

Serrières: di, 10h, culte avec sainte
cène, Mme D. Collaud.

Communauté allemande

Poudrières 21: di, 9h, Gottesdienst, H.
F. Schubert.

Portalès: di 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 27.09 à 17h,
messe en portugais; di à 10h et à 18h,
messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10.30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 27.09 à
17h, messe; di à 10h15, messe en ita-
lien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
27.09 à 18h30, messe; di à 17h, messe
en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30,
messe en polonais; di pas de messe en
espagnol.

Hôpital Portalès: di 10h célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e diman-
ches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à
La Chaux-de-Fonds: di, 10h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... les élèves du Lycée Jean Piaget attendent l'hélicoptère pour une photo
dans le cadre de la réalisation du « yearbook » de l'année 2014-2015.

Publicité



Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Berne-Neuchâtel

durant

**du lundi, 29 septembre –
samedi, 4 octobre 2014 et
du lundi, 20 octobre –
dimanche, 26 octobre 2014
et du lundi, 27 octobre –
jeudi, 30 octobre 2014**

Travaux de la voie/Fauchage des talus

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland
Avis de travaux durant la nuit

Ecoute
Respect
Disponibilité

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Musique et feux d'artifice se mélangeront dans les airs lors du spectacle pyromélodique de la Fête des Vendanges

Emotions venues du ciel

La baie de l'Evole s'illuminera de mille feux à l'occasion du spectacle pyromélodique de la Fête des Vendanges. Le public est attendu à la nuit tombée, samedi 27 septembre à 20h30, aux alentours des rives du lac. A l'œuvre depuis plusieurs semaines, les spécialistes du feu d'artifice de la société Sugyp entendent transporter les spectateurs au cœur de la « Rêve'olution ». Rencontre avec Nicolas Guinand, co-directeur de l'entreprise et metteur en scène du spectacle.

Comment se présentera le spectacle pyromélodique de la Fête des Vendanges ?

Pour assurer un bon rythme, le spectacle se compose de cinq parties. Il débutera par une ouverture de 3 minutes. Le corps du spectacle se divisera en trois actes de 12 à 13 minutes: le rêve, l'évolution et la révolution. Ceci pour respecter le thème de la Fête des Vendanges, qui s'intitule « Rêve'olution ». Pierre-Alain Beretta, directeur de l'entreprise Pyrostars à Genève, a dessiné la partie « évolution ». Je me suis chargé du « rêve » et de la « révolution ». Le spectacle se terminera par un bouquet final de 3 minutes. Cette structure permet de varier le rythme, et de garder du dynamisme tout au long du spectacle. Il n'y aura pas le temps de s'ennuyer. Deux tonnes de matières actives seront utilisées.

Quelles sont les particularités de cette 6^e édition ?

Nous avons ajouté neuf pontons pour renforcer le rythme de tir des feux d'artifice. Ceux-ci viennent compléter les trois bateaux et sept postes de tirs déjà présents. Cette édition sera aussi marquée par le retour de notre pilote d'hélicoptère. Pour l'occasion, il sera accompagné de l'un de ses collègues. Ils piloteront deux hélicoptères télécommandés, de 2 mètres de diamètre, dont les pales s'illumineront à l'aide de diodes électroluminescentes (LED) et de pyrotechnie. Deux passages de 2 minutes 30 chacun sont prévus dans les actes « rêve » et « révolution ». Stéphane et Martin travaillent ensemble depuis longtemps.



Nicolas Guinand est responsable artistique du spectacle pyromélodique de la Fête de Vendanges, qui se tiendra ce samedi dans la baie de l'Evole.

Comment les deux pilotes se sont-ils préparés pour atteindre une coordination parfaite ?

Ils ont enregistré des tops précis par rapport à la musique. Ils s'appuient sur leurs co-pilotes qui se trouvent être leurs femmes. Avant chaque figure, elles décomptent, même si les deux pilotes sont toujours à 2 ou 3 secondes près. Elles suivent la partition juste à côté de leurs maris. J'ai envoyé la bande musicale pour qu'ils puissent travailler en volant. Ils se sont vus ensemble une bonne dizaine de fois, et ils s'entraînent également chacun de leur côté. C'est beaucoup de travail ! Ce sont des pilotes chevronnés, qui assument le fait de voler devant un public aussi nombreux et sur l'eau.

Ont-ils déjà relevé un tel défi ensemble ?

Ils ont déjà réalisé un numéro à deux hélicoptères, mais de jour. Ce sera la première fois qu'ils volent ainsi de nuit. C'est un vrai challenge, car voler dans ces conditions est très difficile. Ils n'ont que les lumières du spectacle pour se repérer. Dans le noir, ils ne voient pas bien la profondeur. C'est un stress supplémentaire pour eux. Nous avons construit un héliport quasiment dans l'eau. Il mesure 3 mètres sur 3. Au vu de ces dimensions, les pilotes ne pourront pas poser leurs machines en même temps.

Pour quelles raisons la baie de l'Evole reste-t-elle fermée au grand public ?

Il y a deux raisons qui expliquent la fermeture du chemin de la baie de l'Evole. D'une part, nous n'avons pas l'autorisation de la police pour accueillir 10'000 personnes sur ce cheminement bordé de cailloux et d'eau. Pour éviter les accidents, nous ne pouvons pas garantir l'accès au public. D'autre part, il faut bien que quelqu'un paye ce spectacle. Celui-ci émane d'argent privé. La Ville de Neuchâtel aide beaucoup la Fête des Vendanges par la collaboration de ses différents services, c'est pourquoi elle constitue l'un des nombreux partenaires. Plutôt que d'être jaloux, les gens devraient remercier ces partenaires, sans lesquels le spectacle n'aurait pas lieu. Le public, lui, peut profiter de magnifiques places en hauteur, le long du quai Philippe-Godet et sur l'esplanade du Mont-Blanc.

Précisons aussi que les feux d'artifice du 1^{er} Août et ceux de la Fête des Vendanges sont tout différents. Les premiers sont payés par la collectivité publique et doivent pouvoir être vus par un large public loin à la ronde, alors que ceux de la Fête des Vendanges sont pris en charge par des privés. Ils doivent amener du monde dans le périmètre de la fête.

Comment vous y prenez-vous concrètement pour créer un tel spectacle ?

Au départ, c'est une feuille blanche. J'écris le synopsis, que je découpe en plusieurs parties avec des mots. Je remplis ensuite une grille d'intentions

en imaginant les musiques qui vont coller. Elles doivent bien s'assembler pour former une bande musicale complète. C'est sur cette base que je pose ensuite les éléments de pyrotechnie. Je reprends le texte pour constituer différents actes. Je monte l'entier et relis le tout. Je dois toujours veiller à ce que l'ensemble soit cohérent. Il ne doit pas y avoir de rappel de couleurs. Il n'est pas possible de dessiner un spectacle pyromélodique sans connaître parfaitement chaque produit. Je dois réussir à les voir et à les sentir dans ma tête. L'informatique ne me permet pas de voir leur taille, ni leur couleur exacte. Je dois d'abord imaginer, dessiner, et ce n'est qu'après qu'il est possible de prévisualiser le spectacle à l'ordinateur.

N'est-ce pas frustrant de ne pas pouvoir assister au spectacle comme n'importe quel spectateur ?

Pendant le spectacle, j'arrive à voir les feux d'artifice, mais par contre je peine à avoir des émotions. Je dois toujours avoir un œil partout pour voir que tout se déroule bien tant au niveau des produits que de la sécurité. Je vois tous les détails. Ce qui est frustrant, c'est de ne pas pouvoir le vivre comme un spectateur. On vient de terminer un spectacle pour le Bicentenaire. J'ai eu beaucoup de plaisir à le revoir en vidéo.

Que souhaitez-vous transmettre au public avec ce spectacle ?

Tout ce travail vise à transmettre de l'émotion aux spectateurs, à faire ressentir différents effets, de la joie à l'anxiété. C'est comme au théâtre ou avec les films, on souhaite utiliser nos idées pour faire passer différentes émotions, quelles qu'elles soient. Les feux d'artifice sont un art éphémère. Les gens ne retiennent que ce qu'ils ont aimé. Avec cela, on arrive à amener des éléments différents. Tous les sens du spectateur sont mis en éveil, même le toucher. Quand les feux éclatent, on a parfois le sentiment qu'ils viennent s'appuyer sur notre torse. Notre travail consiste aussi à faire évoluer notre art pour qu'il soit reconnu comme tel. Je me sens comme un metteur en scène, pas qu'un allumeur de feux.

Anne Kybourg